

122. Compte-non-tenu de la session conjointe avec l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART par laquelle le Congrès devait se clôturer le lendemain, cette cinquième séance devait faire le bilan du X^e Congrès de l'AIAP et des travaux de l'Association elle-même.

123. Kurt Ullberger, Suède, Président de Séance, a souhaité la bienvenue aux participants en les invitant à procéder au vote des RÉSOLUTIONS soumises aux Comités nationaux deux mois auparavant.

124. Une résolution du Japon condamnant les armes nucléaires a été adoptée au terme d'une courte discussion, sous la référence N° CD.37.

125. Sur les cinq Résolutions restantes émanant de la France, de l'Islande et collectivement des cinq pays Nordiques, la formulation de la **décision N° CR.46** préconisant une action conjointe avec l'AICA (Association Internationale des Critiques d'Art) sur le thème général de la Paix a fait l'objet d'une vive discussion.

126. Deux résolutions françaises concernant respectivement le paiement des impôts en nature par les artistes (**Décision N° CR.41**) et la résurgence d'un projet de l'AIAP intitulé « Architecture, Arts Plastiques, Industries » (**Décision N° CD.38**), ont été adoptées à la majorité simple, avec des acclamations pour la première. Une motion islandaise (**Décision N° CR.40**) concernant les études associant la créativité et la paix, a été adoptée presque à l'unanimité, une seule abstention ayant été enregistrée.

127. Les autres résolutions d'ordre général adoptées dans la matinée par acclamation émanaient toutes des pays nordiques et portaient essentiellement sur :

— Les Royalties et d'autres formes de rémunération des artistes pour l'utilisation publique de leurs œuvres (**Décision N° CR.42**),

— l'allocation à la culture d'un pourcentage raisonnable des fonds consacrés aux projets de développement économique (**Décision N° CR.44**),

— les échanges internationaux entre les artistes et les professeurs d'art (**Décision N° CR.45**),

— la remise à jour du langage aujourd'hui périmé, utilisé dans les conventions internationales, en particulier la Convention Douanière de Bruxelles de 1961, et notamment des termes relatifs aux arts plastiques lorsque ces termes constituent une partie essentielle de ces Conventions (**Décision N° CR.43**),

— l'adhésion réciproque de onze associations internationales concernées par les Arts Plastiques (**Décision N° AR.31**).

128. Les votes touchant à leur fin, Hilde MAEHLUM, Norvège, le nouveau Président de l'Association, vient remplacer M. Ullberger dans le rôle de Président de Séance. Elle souhaite la bienvenue à un observateur de l'UNION DES ARTISTES ARABES tout juste arrivé. Mme Maehlum félicite M. Ullberger pour son efficacité dans la conduite des premières sessions et pour l'atmosphère de bonne humeur qu'il a fait régner.

129. Elle donne ensuite la parole au Professeur Solomon Irein WANGBOJE, doyen de la Faculté des Arts Créatifs à l'Université de Bénin au Nigéria, en lui demandant de tirer les conclusions des travaux du Congrès ; le Professeur est passé aussitôt à la lecture de son résumé.

130. Ayant terminé sa lecture, et après avoir remercié le Congrès de l'honneur qu'il lui avait fait, il a exprimé le vœu que sa synthèse puisse servir à l'AIAP pour ses travaux futurs. Mme Maehlum le remercie et le félicite d'avoir si bien mis en lumière les moments essentiels de la réunion.

131. Le Secrétaire-Général fait part au Congrès d'une proposition relative à la structure des réunions à venir. La proposition bénéficie de la recommandation du Comité Exécutif. Voici ce dont il s'agit :

L'Assemblée Générale durera quatre jours ; le premier sera consacré aux présentations, c'est-à-dire que les Comités nationaux se feront connaître, parleront de leurs travaux et présenteront leurs candidats. Les élections auront lieu le quatrième jour (**Décision N° CD.48**)

132. Le deuxième point soumis à la réflexion de l'Assemblée est celui du thème du XI^e Congrès. Mme Maehlum souhaite que ce thème puisse être défini d'ici juin 1984 : elle est chaleureusement

approuvée. Les thèmes proposés dans le document 11-01, précise-t-elle, peuvent être modifiés, discutés, adaptés, mais doivent servir de point de départ aux nouvelles suggestions. Un titre « court et percutant » serait le bienvenu.

133. Le nouveau Président de l'AIAP a clôturé le Congrès en disant :

« De nombreuses idées et propositions se sont fait jour tout au long de ce Congrès. Au cours des débats, la question des politiques culturelles a également été abordée. De nombreux délégués ont démontré, non sans raison, que les artistes ne pourraient jouer un rôle majeur dans l'avènement d'une ère de justice et de paix, qu'avec le soutien économique de la société. Il faut s'en souvenir dans une période de conjoncture économique mondiale difficile et dans le contexte de l'évolution rapide de nouveaux médias, imprévisible, il y a seulement quelques années. Je pense que nous sommes tous d'accord avec Galtung : si les artistes sont appelés à devenir les antennes du futur, leurs antennes doivent être protégées des satellites, d'une façon ou d'une autre.

« Nous, membres du Comité Exécutif, avons pris bonne note de toutes les idées exprimées par les orateurs ici présents mais aussi, ce qui est le but même des réunions de cette sorte, nous avons pu apprécier les contacts que nous avons eu avec les artistes et les confidences qu'ils nous ont faites au cours de nos conversations. Nous souhaitons que le dialogue se poursuive pour nous aider dans notre action future.

« Bien que nous soyons appelés à demeurer ici quelques jours de plus et donc à nous revoir, je saisis l'occasion qui m'est offerte de vous remercier tous de votre participation active ».